FINANCES

Retour sur le budget 2020

PAGE 5

ENFANCE & JEUNESSE

Retour sur les actions et animations

PAGES 13 à 15

PUGET-VILO Infos

Le journal communal de Puget-Ville / FÉVRIER 2021 / N°51

>> NUMÉRO SPÉCIAL <<

BILAN D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2020

ET PRÉSENTATION DES PROJETS À VENIR

Éditorial

Catherine ALTARE

Maire de Puget-Ville

Conseillère communautaire
de Cœur du Var

« Bonne lecture à tous »

Bien que 2020 n'a pas été une année comme les autres, le rapport d'activités qui vous est présenté témoigne que l'action conjointe des élus et des agents a permis, comme les autres années, d'assurer un haut niveau de services et de réalisations.

Il reflète une même volonté et un même engagement d'aller de l'avant, quelles que soient les circonstances, pour construire une commune moderne, solidaire, et durable.

En 2020, nous avons :

- Géré la crise sanitaire en adaptant sans cesse le fonctionnement des services au protocole gouvernemental,
- Développé de nouveaux outils numériques,
- Soutenu l'activité économique,
- Amélioré le cadre de vie : espaces verts et stationnement,
- Entretenu les bâtiments,
- Poursuivi la réfection de la voirie,
- Aménagé une halte multimodale,
- Construit le pigeonnier contraceptif,
- Installé la vidéo-protection,
- Refait des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Initié la tarification sociale de la cantine et amélioré la qualité des repas,
- Essayé de maintenir des activités culturelles et festives
- Renforcé l'action du CCAS…

En 2021 nous poursuivrons cette dynamique, en conduisant les chantiers de rénovation et d'aménagement qui rendront notre village encore plus agréable, tout en continuant d'offrir un service public de qualité.

Compte tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux organisée à la salle Jean Latour a dû être annulée.

Madame le Maire a tenu à présenter ses vœux à la population par le biais de la voie numérique.

Retrouvez la vidéo sur www.puget-ville.fr

Madame le Maire expose le bilan de l'année 2020 et vous présente les projets à venir pour 2021.

Écoles maternelle et élémentaire, services périscolaires : ouverture prochaine des inscriptions 2021-2022

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :
➔ Écoles maternelle et élémentaire : du 8 mars au 23 avril 2021
➔ Services périscolaires (cantine/garderie) : du 19 avril au 18 juin 2021

Les dossiers seront disponibles en téléchargement sur puget-ville.fr ou directement en Mairie.

PUBLIC CONCERNÉ :
- École maternelle : Enfants nés en 2018 entrant en petite section et nouveaux arrivants sur la commune ;
- École élémentaire : Enfants entrant en CP et nouveaux arrivants ;
- Services périscolaires : inscriptions à renouveler chaque année.

QU'EN EST-IL DES ENFANTS NÉS EN 2019 ?
Ils peuvent être admis en maternelle sous certaines conditions (propreté acquise, niveau de langage, etc.) et dans la limite des places disponibles. Les enfants seront placés sur liste d'attente. Leur intégration résultera des effectifs constatés à l'issue des inscriptions en fonction de la capacité d'accueil de l'école.

Du nouveau sur les lignes de bus à Puget-Ville

À partir du 1er mars 2021 : l'arrêt de bus de la halte multimodale, nommé « Le Rayolet », sera mis en service.

Les arrêts de la Coopérative, du Centre-Ville et du Centre Technique Municipal seront supprimés.

➔ Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site internet de la commune : puget-ville.fr

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES :
Pour la nouvelle année scolaire 2021-2022, les inscriptions sont prévues au cours du mois de juin 2021 et s'effectueront en ligne sur le site de la Région :
>> https://inscriptiontransportscolaire.maregionsud.fr

Élections régionales et départementales

Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront cette année. En raison du contexte sanitaire, ces élections prévues initialement au mois de mars, devraient être reportées en juin.

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

➔ rendez-vous sur : www.service-public.fr ou directement en Mairie

QUI DOIT S'INSCRIRE ?
- **Nouvelle inscription :** elle est automatique pour les jeunes de 18 ans et les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il faut procéder à une demande d'inscription.
- **En cas de déménagement :** Si vous êtes nouvel habitant à Puget-Ville, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune. En cas de changement d'adresse à l'intérieur de Puget-Ville, vous devez informer la mairie, puisque cela peut engendrer un changement de bureau.

BILAN D'ACTIVITÉS DES SERVICES

2020

Retour sur les actions menées durant l'année

VUE D'ENSEMBLE du budget 2020

UNE GESTION MAÎTRISÉE PERMETTANT DE DÉGAGER DE L'ÉPARGNE POUR INVESTIR

FONCTIONNEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes	3 998 694 €	3 907 044 €	3 991 206 €	3 946 183 €	3 978 866 €
Dépenses	3 482 032 €	3 471 856 €	3 482 638 €	3 551 720 €	3 550 322 €

>> ÉCART Epargne brute

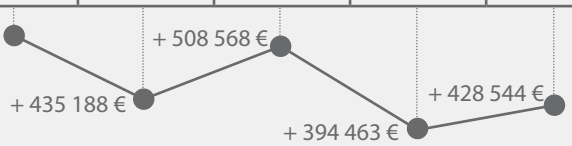

ÉPARGNE NETTE POUR 2021

272 775 €

correspond à l'épargne disponible après financement du remboursement de la dette

La maîtrise des dépenses permet à la commune de continuer à dégager une capacité d'autofinancement positive permettant les investissements.

ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRALE

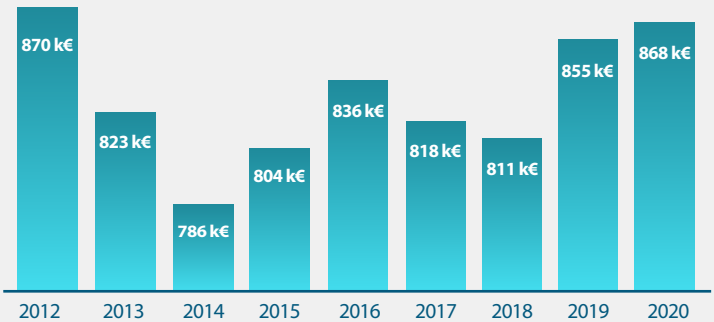

Outre l'inflation et les évolutions conjoncturelles (matières premières), les nombreux travaux réalisés en régie (= par les agents de la Mairie) en 2020 ont compté dans les dépenses de charges à caractère général. Ils s'élèvent à 106 904 € contre 21 000 € en 2019 :

- Création du parking du Mas de Brun (69 405 €)
- Réfection du local commercial La Poste (2 174 €)
- Travaux impasse du stade (5 242 €)
- Réfection des WC à l'école élémentaire (4 718 €)
- Aménagement pour accueillir les colonnes de tri au cimetière (7 506 €)
- Aménagement d'un cabinet médical (17 860 €).

NIVEAU D'ENTETTEMENT DE LA COMMUNE

(prêt relais inclus)	2018	2019	2020	2021	2022
Annuité de la dette	189 937 €	211 545 €	213 056 €	202 551 €	201 064 €
Encours de la dette	1 004 456 €	3 573 561 €	3 422 666 €	3 267 514 €	2 416 079 €
Encours dette / hab	240 €	857 €	820 €	745 €	551 €

En 2020, l'annuité de la dette est inférieure à celle de 2014 malgré l'emprunt de 2 millions d'euros souscrit en 2018 pour le groupe scolaire. Elle le sera également en 2021. **La solvabilité financière ainsi que la capacité de désendettement de la commune sont garanties. La commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2020.**

Le prêt relais vente de terrain a été prorogé d'une année (jusqu'au 01/12/2021). Le remboursement du capital devra être réalisé au cours de l'exercice 2021.

INVESTISSEMENTS

Dépenses totales :
1 577 053 € TTC

Zoom sur les grandes opérations pages suivantes

CONTRIBUTION AU SDIS

La contribution au SDIS coûte à la commune 117 000 € par an soit 43 000 € de plus. Notons que la compétence a été transférée à Cœur du Var en 2020.

TAUX D'IMPOSITION

Les taux des taxes locales n'ont pas augmenté depuis 2012.

TAXE d'habitation	20,33 %
TAXE foncier bâti	16,94 %
TAXE foncier non bâti	71,93 %

2021→ Une éventuelle augmentation du taux de la taxe « foncier bâti » est envisagée afin de maintenir la diversité et la qualité des services publics et poursuivre les investissements nécessaires à l'évolution des besoins.

RH Gestion des ressources humaines : du nouveau en 2020

Nombre d'agents

72

61% sont des femmes

39% sont des hommes

Répartition des agents

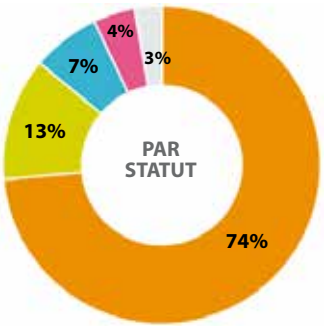

- Administratif : 23%
- Médiathèque : 3%
- Police municipale : 5%
- Scolaire / jeunesse : 37%
- Technique : 32%

DONT
En disponibilité : 5
En détachement : 1

Titulaires : **53** | Contratuels : **9** | Stagiaires : **2** | CUI : 5 | Vacataires : 3

Mouvements du personnel

➔ Départs / Mutations : 3

➔ Recrutements CDD : 6
- Saisonnier aux espaces verts
- Remplacement d'un agent en maternité
- Renforcement de la surveillance des élèves à l'école élémentaire (covid-19)

➔ Stagiairisations : 5

➔ Titularisations : 3
- Instructrice en urbanisme
- Assistante événementiel
- Agent d'accueil

La modernisation de l'action publique se poursuit

Améliorer la qualité des services publics, offrir un environnement de travail modernisé aux agents et maîtriser les dépenses en optimisant les moyens : voilà les objectifs du programme « Action Publique » lancé par le Gouvernement en 2017, pour accélérer la transformation de l'administration.

Dans cette optique, la commune s'est engagée dans un plan de modernisation pluriannuel de son accueil physique et numérique.

L'objectif est de proposer un service public tourné vers ses utilisateurs, adapté aux nouveaux usages et à l'évolution des besoins.

➔ **L'accueil de la Mairie,** dont les travaux de modernisation ont été réalisés en 2019, devient avec les années un véritable guichet unique. Un projet qui s'inscrit dans le temps et se poursuivra en 2021. L'objectif est de proposer un accueil unique multiservices auprès duquel il vous sera possible de formuler vos différents besoins et demandes administratives municipales liés à votre quotidien, au même endroit, au même moment et avec le même interlocuteur.

➔ **Télé-procédures :** sans se déplacer, il est possible de réaliser de nombreuses démarches en ligne sur puget-ville.fr. En 2020, la commune a créé de nouveaux formulaires. Elle souhaite poursuivre ce développement numérique en 2021 : regroupement de toutes les démarches sur un même portail et dématérialisation des procédures d'urbanisme.

Ces e-services contribueront à faciliter le quotidien des actifs en leur permettant de réaliser les démarches de chez eux ou depuis leur smartphone. L'accueil restera ouvert pour tous les usagers n'utilisant pas internet et ceux préférant se rendre en mairie.

À SAVOIR : Un poste informatique est mis à disposition en accès libre, à l'accueil de la Mairie, pour la réalisation de vos démarches.

➔ **Signalement éco-citoyen :** la nouvelle application mobile de la commune permet aux Pugétois de faire remonter auprès de la municipalité tout dysfonctionnement ou problème rencontré dans la ville (dépôts sauvages, voirie, éclairage...) à l'aide d'informations géolocalisées, photos et description.

Élections municipales 2020 : ce qu'il faut retenir

Les élections municipales et communautaires de 2020 ont été marquées par une forte abstention dans toute la France (environ 50% à Puget-Ville). Cette abstention historique nationale s'inscrit dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus Covid-19, qui a freiné les électeurs, malgré des mesures sanitaires renforcées.

En raison de cette pandémie, le second tour, initialement prévu le 22 mars, est d'abord reporté par le gouvernement sans date précise, puis au 28 juin suivant. Le mandat des conseillers municipaux et communautaires de la mandature 2014-2020 a ainsi été prorogé jusqu'à **l'entrée en fonction des nouveaux élus : le vendredi 3 juillet 2020 à Puget-Ville.**

Liste conduite par :	Rappel des résultats *(% voix exprimés)*		Sièges obtenues	
	1er tour	2ème tour	au conseil municipal	au conseil communautaire
Catherine Altare	44,39 %	51,34 %	21	3
Marie-Laurence Floch-Malan	33,24 %	28,74 %	4	1
Tayeb Ghezali	22,35 %	19,90 %	2	0

Lors de ces élections, les bureaux de vote ont été exceptionnellement installés à l'espace socio-culturel (ancienne école maternelle) au lieu de la salle Jean Latour. Cette dernière a été fermée du 1er juin au 30 décembre pour cause de travaux (réfection de la toiture).

Puget-Ville s'est dotée de nouveaux outils de communication

En 2020, la commune a élargi sa palette d'outils avec une page Instagram (@pugetville) et une application mobile. Ils viennent s'ajouter à une panoplie déjà très complète des canaux d'information comprenant la publication de journaux communaux, un site Internet, une page Facebook et un compte twitter.
➔ **Objectif :** informer les Pugétois sur la vie de la commune à travers les médias actuels et renforcer les liens entretenus par la municipalité et la population.

COVID-19 Gestion de la crise sanitaire à Puget-Ville

Depuis le mois de mars 2020, la collectivité a dû adapter en permanence, et souvent dans l'urgence, le fonctionnement des services municipaux, pour vous protéger, et assurer la continuité du service public, dans le respect des contraintes sanitaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2020 :

- **Assurer la sécurité et la salubrité** publiques sur la commune dans des conditions inédites.
- **Accueil des enfants** des personnels soignants et de sécurité.
- **Réouverture des écoles** dès le 11 mai 2020 après avoir mis en place toutes les mesures sanitaires nécessaires, pour permettre aux enfants de retrouver une vie sociale et pour faciliter le quotidien des parents, notamment ceux qui travaillaient.
- **Distribution de masques en tissu,** en partenariat avec la pharmacie, grâce au travail de nombreuses couturières bénévoles.
- **Equipements des bâtiments** communaux pour respecter les normes sanitaires.
- **Maintien du lien** avec les personnes fragiles suivies par le CCAS.
- **Création d'un drive fermier piéton** pour pallier la fermeture du marché hebdomadaire.
- **Déploiement du télétravail** pour permettre le maintien des services publics durant la crise. Une mise en œuvre déjà commencée en 2019, ce qui a permis de réussir le déploiement massif du télétravail dès le 1er confinement.
- **Développement des services en ligne** permettant de limiter les déplacements.
- **Communication** sur les mesures prises par le gouvernement à l'aide de différents outils numériques : site web, réseaux sociaux, application mobile, prospectus, affichage.
- **Proposition d'un programme d'animations culturelles et festives adapté aux contraintes sanitaires :** diffusion d'activités à réaliser chez soi à l'aide des médias de la commune (La Minute culture, Conseils Sport, Balade numérique, Astuces écologie), organisation d'événements en plein air en centre-ville pour soutenir nos bars, restaurants et pizzeria (en période d'ouverture).

>>BUDGET

- **Réalisation de dépenses supplémentaires** pour gérer la crise sanitaire : 33 705 € en fonctionnement et 36 809 € en investissement (TTC) -> masques pour la population, protections pour les personnels soignants, produits de désinfection, matériels informatiques...
- **Baisse des recettes de fonctionnement** des services publics liée à la fermeture des établissements.
- **Recrutement** de 3 agents vacataires à l'école élémentaire afin de renforcer la surveillance des élèves conformément au protocole sanitaire.

ACTIONS SOCIALES
Retour sur l'année 2020

Le Centre Communal d'Action Sociale de Puget-Ville agit en faveur des plus démunis et des personnes âgées. Il met en place de nombreuses actions sociales :

Les actions en chiffres - Bilan de l'année 2020	
Personnes suivies par le CCAS	89
Instruction de dossiers RSA	13
Instruction de dossiers MDPH	21
Bénéficiaires de la banque alimentaire	75
Bénéficiaires des bons de chauffage	27
Bénéficiaires de la bourse au permis de conduire	5
Distribution de colis de Noël	278
Bon d'achat culture pour les lycéens (16 €)	170

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, certaines actions n'ont pû être organisées : distribution du muguet, thés dansants et autres manifestations à vocation intergénérationnelle.

Développement et maintien de l'offre médicale

Depuis plus d'1 an, Puget-Ville recherche activement un médecin généraliste pour maintenir une offre de soins adaptée sur la commune par rapport au nombre d'habitants (4 381).

Aujourd'hui, 3 médecins sont installés sur la commune dont 2 travaillent en alternance. Un nombre insuffisant sachant qu'il faut compter en moyenne 1 médecin pour 1 000 habitants.

Pour attirer un nouveau médecin généraliste, la municipalité a entièrement rénové un local communal et proposera un loyer modéré la première année.

➔ Conscient de ce problème, rencontré par de nombreuses communes rurales, **France 3 a diffusé un reportage le 3 février 2021** afin de soutenir Puget-Ville dans ses démarches. Regardez la vidéo en replay sur www.puget-ville.fr.

Coût : 17 860 €

Un local respectant les normes d'accessibilité et comprenant une salle de consultation, une salle d'attente, des sanitaires et un espace privatif.

Amélioration du cadre de vie

Augmentation de l'offre de stationnement

Un nouveau parking au Hameau du Mas de Brun a été entièrement réalisé par les agents des services techniques de la Mairie sur un terrain de 1800 m² acquis en 2020 par la ville.

Il se compose de 47 places de stationnement dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite.

En 2020, la collectivité a également fait l'acquisition de deux terrains sur la commune :

➔ au hameau du Canadel

➔ en centre-ville (rue de la Thèse)

L'objectif est de créer deux parkings supplémentaires pour répondre aux besoins des Pugétois qui évoluent et ainsi réduire les stationnements génants et abusifs.

Les travaux d'aménagement seront réalisés au cours du mandat.

Réfection de la toiture de la salle Jean Latour

La commune s'est engagée dans un projet pluriannuel de réfection de la salle Jean Latour.

En 2020, la toiture a entièrement été rénovée : renforcement des chevrons, remplacement des tuiles causant des fuites d'eau et amélioration de l'isolation. L'objectif est de réduire sa consommation énergétique et d'améliorer le confort thermique des occupants.

Le projet se poursuivra en 2021 avec : la réhabilitation de l'intérieur de la salle et la mise aux normes des vestiaires en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Rénovation de la voirie

La municipalité souhaite rénover progressivement la voirie du centre-ville avec la réfection de la chaussée et la rénovation des réseaux d'eau, d'assainissement et pluvial. **En 2020, des travaux ont été entrepris sur les rues du Mas de Fustier et des Fours.**

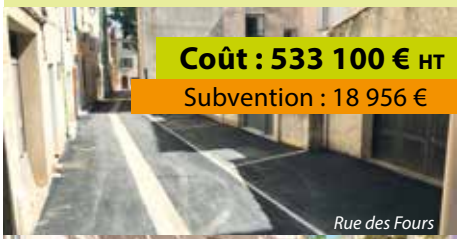

Hygiène et sécurité

Aménagement d'une halte multimodale

Coût : 458 909 € HT
Subvention : 311 684 €

Cette nouvelle structure doit :
- sécuriser l'accès aux transports scolaires,
- favoriser les transports en commun,
- sécuriser le centre-ville en délocalisant tous les arrêts vers la halte multimodale.

Elle se situe aux abords de la route départementale 97 et se compose :
- d'une aire de covoiturage de 50 places,
- d'un arrêt de bus couvert (mise en service le 1er mars),
- d'une borne de recharge pour véhicules électriques,
- d'emplacements réservés : taxis, handicapés, familles,
- d'un cheminement piétonnier reliant le centre-ville.

Pour assurer la sécurité des lieux, des caméras de vidéo-protection seront prochainement installées.

Création d'un pigeonnier

Coût : 52 800 € HT
Subvention : 42 000 €

Ce pigeonnier contraceptif est une solution éco-responsable de régulation des pigeons.

Situé derrière le cimetière communal, il permettra de fixer les colonies, stériliser les œufs, surveiller l'état sanitaire des oiseaux tout en respectant le bien-être et la santé de l'animal.

Les travaux ont été confiés à une entreprise locale (MGM).

Réfection du pont du chemin des Bosquets

Suite à l'effondrement du ponceau desservant le chemin des Bosquets via la route départementale 97, des travaux de réfection ont été réalisés par les services techniques.

Coût : 12 600 € HT

Sécurisation du cimetière

Coût : 12 600 € HT

Les travaux de consolidation du mur sud du cimetière, qui menaçait de s'effondrer, ont été attribués à l'entreprise locale Bâti News.

Vidéoprotection

Coût : 116 063 € HT
Subvention : 63 000 €

L'ancien système inactif a été entièrement renouvelé avec l'installation de 14 caméras performantes sur les emplacements existants.

L'opération a commencé en 2019 et s'achèvera en 2021 avec l'installation de caméras supplémentaires à la halte multimodale.

Un centre de supervision urbain (CSU) est installé dans les locaux de la Police municipale. Un projet de vidéoverbalisation est à l'étude.

Gestion de l'Eau

La distribution d'eau potable ainsi que l'évacuation et le traitement des eaux usées (assainissement collectif) sont assurés directement par la commune. Chaque année, la commune continue d'investir pour améliorer ses réseaux et ses infrastructures.

ZOOM SUR LE BUDGET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Eau potable	Assainissement collectif
Dépenses	345 524 €	256 605 €
Recettes	377 529 €	313 558 €

NIVEAU D'ENDETTEMENT

- Le budget Eau potable ne supporte aucun emprunt.
- Le budget Assainissement supporte un seul emprunt qui arrivera à terme en 2026 (capital restant dû : 74 829 €).

TARIFS APPLIQUÉS PAR LE SERVICE
Le prix de l'eau est resté stable en 2020.
Les tarifs des prestations facturées aux abonnés sont également restés inchangés.

SECTION INVESTISSEMENT	**Total dépenses : 253 336 €** → Études et Travaux : 161 200 € → Équipements : 92 136 €

RÉALISATION D'UN DIAGNOTIC DU RÉSEAU PLUVIAL

Afin de gérer les problèmes de détérioration des voiries, de pollution et pour anticiper les complications liées aux inondations, la commune souhaite établir le schéma de gestion et le zonage de ses eaux pluviales.

Coût : 28 000 € TTC

Une étude préalable visant à vérifier et compléter les données existantes est réalisée sur l'ensemble des cours d'eau de la commune par les bureaux d'études EGIS-EAU et GE2I. Elle a commencé en 2020 et se terminera au premier trimestre 2021.

Les techniciens de ces bureaux sont amenés à intervenir sur le terrain et rencontrer les riverains. Les investigations ont été principalement menées dans les cours d'eau mais peuvent également nécessiter des observations sur leurs abords immédiats pour l'identification des digues, des obstacles d'écoulements, etc.

À l'issue de cette étude préalable, un schéma directeur de gestion des eaux pluviales sera lancé.

PROGRAMME DE DÉTECTION DES FUITES

Deux fois par an, la collectivité effectue une recherche de fuites d'eau sur la commune. Les réparations éventuelles sont réalisées en régie par les agents du service des eaux.

Cette opération est reconduite chaque année. ➔ Une mission nécessaire pour lutter contre le gaspillage de la ressource en eau et améliorer le rendement des réseaux de distribution.

ENTRETIEN ET RÉFECTION DES RÉSEAUX

L'ensemble des réseaux sur le territoire doit faire l'objet d'une attention particulière afin d'être maintenu en bon état et d'atteindre un bon niveau de performance.

- ➔ Travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif sur les rues du Mas de Fustier et des Fours ;
- ➔ Travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable au Quartier Trénon et Chemin de Saint Sidoine ;
- ➔ Restructuration du réseau d'assainissement collectif de la route de Rocbaron.

Pour une restauration collective bio, locale et solidaire

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES REPAS

En 2020, la commune a adhéré au dispositif européen « lait et fruits à l'école » et a perçu à ce titre des aides financières de l'union européenne pour l'achat de produits laitiers et fruits et légumes bio ou issus de circuits courts (2 fois par semaine pour chaque catégorie). Le dispositif est reconduit en 2021.

TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE

Depuis le 1er janvier 2020, la commune a instauré une tarification sociale de la cantine tenant compte du quotient familial. Cette mesure est cofinancée par l'Etat et est reconduite en 2021. Trois tranches ont été définies :

➔ Une 1ère tranche à 1€ => quotient familial inférieur à 900 €
➔ Une 2ème tranche à 2,80 € => quotient familial entre 901 et 1700 €
➔ Une 3ème tranche à 3,10 € (ancien tarif) => quotient familial supérieur à 1701 €

41 % des enfants déjeunant à la cantine sont éligibles à la 1ère tranche et 37% à la 2ème tranche. Une mesure qui a un impact significatif sur le porte-feuille des familles.

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis 2018, la commune s'est engagée dans un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. En 2020 :

- Elle a fait l'acquisition d'un salad'bar où les élèves se servent eux-mêmes. Cette nouvelle installation a permis d'augmenter la consommation de crudités et de diminuer de façon significative le gaspillage des entrées.
- Des contenants lavables ont remplacé la totalité des contenants en plastique.
- Pour rappel : en 2019, une table de tri et un gaspillomètre pour le pain ont été installés permettant de sensibiliser les enfants.

Soutien à la rentrée scolaire

Les aides à destination des Pugétois scolarisés ont été reconduites en 2020 :

➔ **Un bon d'achat culture** de 16 € est délivré par la commune aux collégiens et par le CCAS aux lycéens en remplacement de la participation aux frais de la carte de transport.

➔ **Un kit scolaire est** offert par le CCAS à chaque élève pugétois entrant en 6ème .

Etude surveillée et aides aux devoirs

Depuis le 6 janvier 2020, une étude dirigée est proposée aux enfants inscrits à la garderie.

Ce service est dispensé par un enseignant de 16h30 à 17h30. L'inscription s'effectue sur le portail famille.

➔ *RDV sur : http://bit.ly/portail-famille-pv*

Une équipe d'animation au service des jeunes pugétois

L'équipe est composée de 4 agents dont 2 contrats à temps plein et 2 contrats à 20h :
- Responsable : Guillaume Giacchi
- Animateurs : Nicolas Prestini, Dylan Attard et Delphine Jonqueres

Durant le 1er confinement, le service jeunesse a épaulé le service des écoles pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la crise (soignants et de sécurité).

CENTRE DE LOISIRS

La commune organise un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) tous les mercredis hors vacances scolaires pour les enfants pugétois de 3 à 11 ans.

Moyenne de fréquentation :

École maternelle	14 enfants	+ 47%
École élémentaire	24 enfants	+ 4%

Mise en place d'un projet pédagogique

« Le jardinage : de l'assiette à la graine » était le fil rouge 2019/2020 du projet pédagogique mis en place par l'équipe d'animation. L'atelier a commencé en mars avec la plantation des semis.
Malheureusement, le projet a été stoppé suite à la fermeture du centre dans le cadre de la crise sanitaire. Les animateurs ont continué d'entretenir le potager durant l'été. Par la suite, les adolescents de la Maison des jeunes ont pris le relais.

Instauration d'un nouveau mode de restauration

Le déjeuner, servi aux enfants les mercredis, est confectionné par l'entreprise « Terres de Cuisine », un prestataire qui propose des menus équilibrés de qualité, contenant de nombreux produits bio ou régionaux en liaison froide. Les plats sont livrés à J-1 selon un protocole très strict, et sont remis en température par un agent communal. La qualité est au rendez-vous !

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes est ouverte aux adolescents de 11 à 17 ans. Elle leur permet de découvrir différentes activités grâce à son offre de loisirs.

Effectifs : **41**		
Filles	11 inscrits	27 %
Garçons	30 inscrits	73 %

Maintien de l'ouverture du Foyer des jeunes

En ces temps où de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs sont réduites voir annulées, les élus et agents ont souhaité que le Foyer des jeunes reste ouvert, le mercredi après-midi, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Succès et forte demande pour les sorties

En 2020, les jeunes ont pu participer à de nombreuses sorties : escalade, vtt, drop'in, go ninja, atelier jardinage, paddle, paintball, virtual room, air vertical, bouée tractée, accrobranche...

La Maison des jeunes propose également des « activités citoyennes » donnant droit à une sortie gratuite pour les plus assidus.

Annulation des séjours à cause de la Covid-19

2 séjours étaient prévus pour l'été 2020 : un stage sportif dans les Landes pour une initiation au surf et un séjour détente autour du Lac de Sainte Croix. Suite à leur annulation, davantage de sorties à la journée ont été proposées aux jeunes (x 1,5).

Sorties des jeunes

RETOUR EN IMAGES

>> RETROSPECTIVE 2020

ZOOM SUR

858
Adhérents
en 2020

Adultes : 66 %
Adolescents : 12 %
Jeunes : 22 %

La médiathèque municipale

Une année 2020 particulière, marquée par la crise sanitaire de la Covid-19

La fréquentation

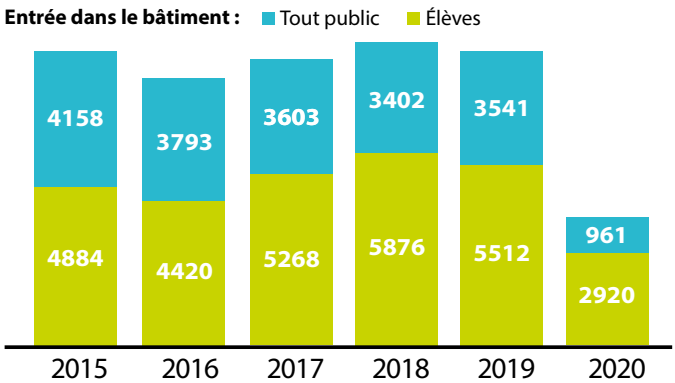

En 2020, la fréquentation connait une baisse significative, surtout au niveau des entrées dans l'établissement, due à la crise sanitaire. La médiathèque a été totalement fermée pendant 2 mois (du 17 mars au 11 mai), puis fermée au public mais en proposant un nouveau service de drive pendant 3 mois et demi (mai, juin et novembre). La fréquentation des classes n'a, quant à elle, pu être possible que de janvier à mi-mars, d'où la chute significative des chiffres.

Durant les fermetures, le lien a été maintenu avec les lecteurs avec l'envoi hebdomadaire de courriels contenant des ressources numériques gratuites (podcast, visites virtuelles de musées, lectures numériques...).

Le personnel de la médiathèque a dû s'adapter à cette situation et aux nouvelles tâches qui en découlent : désinfection de tous les documents, sécurisation des lieux, gestion des réservations des documents en ligne et des créneaux de retrait, gestion de la plateforme de réservation (Reservio) pour organiser les entrées du public dans l'établissement.

Le contexte sanitaire a également eu des conséquences sur la programmation culturelle de la médiathèque, puisqu'aucun événement n'a pu être organisé depuis le mois de mars, d'autant plus que la salle d'animation est devenue la salle de quarantaine des documents.

Fonds documentaire et emprunts

Chiffres clés

Nouvelles acquisitions	615
Total du fonds documentaire	15 429
Nombre de réservations (téléphone et web)	1 391 dont 662 par internet
Nombre d'emprunts	14 945

Pour les mêmes raisons que la fréquentation, le nombre d'emprunts de documents est en baisse (-28% par rapport à 2019).

Le nombre de réservations, quant à lui, a explosé avec la mise en place du service de drive (+ 538% par rapport à 2019).

Succès du Portail internet

Cette année, de par le confinement et la mise en place du drive, **l'activité du public sur le portail a été bien plus importante.** Le nombre d'actions est passé à 20 092 contre 7 457 en 2019.

FESTIVITÉS

En raison de la crise sanitaire, de nombreuses animations ont dû être annulées.
Tout en respectant les règles sanitaires, la commune a souhaité maintenir certains événements.

RETOUR EN IMAGES

Fête de la musique

Marché de Noël

Forum des associations

>> RETROSPECTIVE 2020

Fête locale

Festival des Hameaux

Illuminations de Noël

Foire d'automne

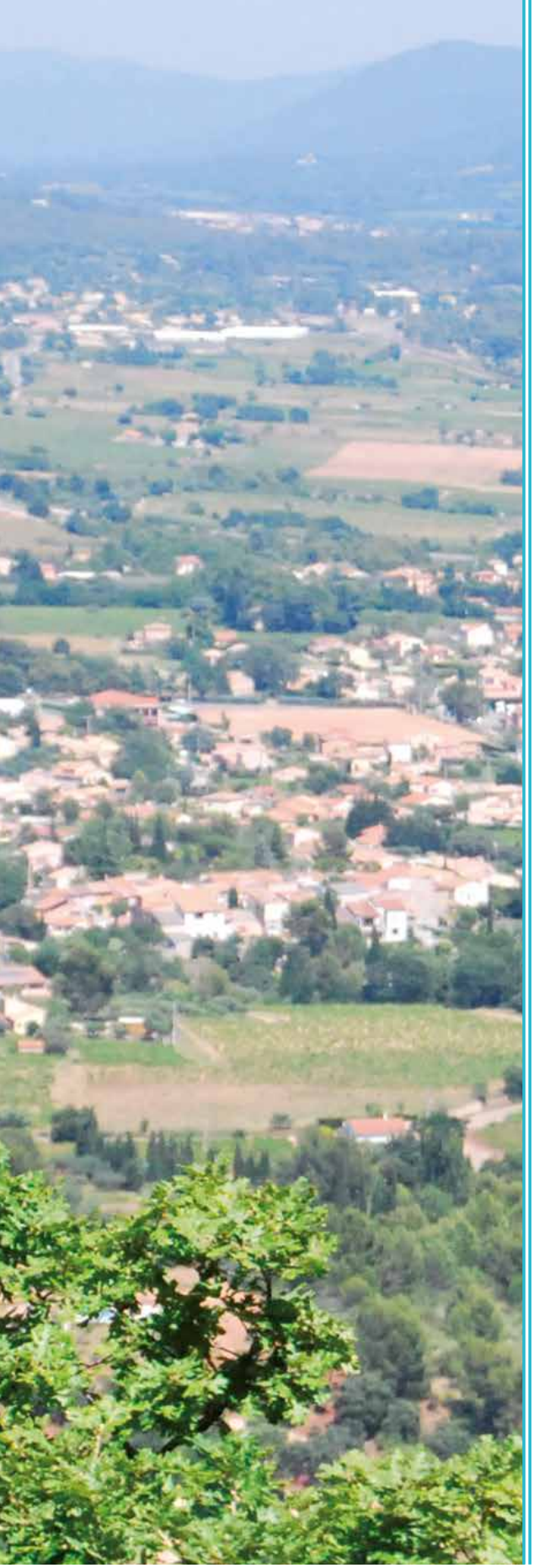

LES PROJETS À VENIR

2021 & 2022

Réfection du chemin de la Bouchonnerie

L'état actuel du chemin de la Bouchonnerie nécessite d'entreprendre un projet global de réfection en 2021 intégrant :

- les réseaux souterrains (eau et assainissement),
- la reprise du réseau d'eaux pluviales,
- l'enfouissement des réseaux secs,
- la réfection de l'éclairage public,
- et le surfaçage de la chaussée.

Le marché avait été lancé fin 2020 mais suite à de nombreuses incertitudes concernant le coût de l'enfouissement des réseaux et des erreurs techniques constatées par les services (notamment concernant la réfection des réseaux), la commune a décidé de le classer sans suite. Un nouveau marché sera passé très prochainement et les travaux seront réalisés en plusieurs phases.

Création d'un nouveau giratoire

Le Département et la commune de Puget-Ville entreprendra prochainement des travaux de création d'un nouveau giratoire au carrefour de l'entrée Est du village.

Une convention de délégation doit être prise pour confier la maîtrise d'ouvrage à la Mairie.

Coût Partenaire Privé : 400 000 € TTC
Coût Puget-Ville : 171 341 TTC
Coût Département : 104 000 € TTC

Cette implantation de giratoire présente une grande amélioration en matière de sécurité et un avantage pour l'accès Est du village qui ne bénéficie pas, actuellement, d'un tourne à gauche en venant de Toulon.

Cet aménagement nécessaire contribuera à modérer la vitesse sur la « déviation » de Puget Ville. Il permettra également un accès facilité et sécurisé à la future zone commerciale et artisanale qui sera implantée à la Lauvette.

Augmentation de la capacité de séchage des boues de la station d'épuration du village

Le schéma directeur d'assainissement a mis en évidence le dysfonctionnement des lits de séchage plantés de roseaux de la station d'épuration « Le village » de la commune.

Les 4 lits actuels, d'une surface totale de 1004m², sont trop profonds et ne permettent pas de sécher les boues correctement. Aussi, une unité mobile de déshydratation doit être utilisée afin de pallier ce dysfonctionnement. De plus, la surface globale actuelle est sous-dimensionnée et ne permet pas d'absorber l'urbanisation future de la commune.

Pour résoudre les dysfonctionnements relevés, un projet de réaménagement sera réalisé en 2021 et 2022.

- 8 lits de séchage supplémentaires de 125 m² chacun seront installés sur la parcelle où sont situés les 4 lits actuels .
- Le terrain concerné par l'agrandissement, est actuellement utilisé comme zone de dépôt d'agrégats. Il sera donc nécessaire au préalable de remettre le terrain en état, d'évacuer et valoriser les déchets inertes.

Pour rappel : les lits de séchage plantés de roseaux permettent de traiter les boues issues de l'épuration des eaux usées. Ils ont pour vocation d'en faciliter le stockage, la déshydratation, le transport et la valorisation.

Poursuite de la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif

Durant ce nouveau mandat, la municipalité tient à poursuivre la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif. Un programme pluriannuel de travaux a été déterminé. En 2021, les réseaux du lotissement de La petite Colline seront réhabilités.

Travaux d'amélioration de la station d'épuration de La Ruol

Après la réalisation de la clôture et du portail en 2020, il sera entrepris un bouquet de travaux d'amélioration de la station en 2021, à savoir :

- un canal de comptage en entrée et sortie de lagunage,
- le curage de la lagune n°3,
- le remplacement complet de la géomembrane de la lagune n°3 plus en fonction aujourd'hui compte tenu de sa dégradation.

Elaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Le ruissellement pluvial est un enjeu de plus en plus important. En effet, l'extension des zones urbanisées et le changement climatique sont susceptibles d'aggraver le risque d'inondation.

➔ Réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales permettra de comprendre le fonctionnement hydraulique du territoire, d'en identifier les enjeux en vue d'aboutir à une stratégie de gestion des eaux pluviales associée à une programmation de travaux pluriannuelle.

Plan de rénovation du patrimoine communal

Rénovation énergétique

Depuis 2014, la municipalité est engagée dans une démarche environnementale. En 2020, elle a commencé un programme pluriannuel d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux afin de réduire leur consommation et améliorer le confort des occupants.

- 2020 : réfection de la toiture de la salle Jean Latour.
- 2021 : isolation intérieure de la salle Jean Latour et réfection de la toiture des services techniques.
- 2022 : travaux d'isolation de l'école élémentaire.

Mise aux normes Accessibilité

il est primordial et obligatoire que tous les établissements et installations ouverts au public soient sécurisés et accessibles à tous notamment aux personnes handicapées. Les travaux programmés dans l'AD'AP ont débuté en 2019 et se termineront cette année.

Rénovation du petit patrimoine

Dès 2021, la municipalité démarrera un projet pluriannuel d'entretien et de mise en valeur du petit patrimoine de la commune. En commençant la 1ère année avec : les oratoires du Mas de Brun et de la Foux ainsi que les lavoirs du Mas de Fustier et de la rue de la Libération.

Modernisation de l'école élémentaire

Chaque année, 2 classes de l'école élémentaire seront réhabilitées afin d'améliorer le confort des enfants et des instituteurs.

Restauration du site de la Haute-Ville

La 2ème tranche des travaux de réfection du site de Sainte Philomène débutera en 2021. La priorité est d'assurer la sécurité et la conservation du site qui se détériore de plus en plus vite avec les années.

La nature en ville

La présence de la végétalisation en ville, outre un aspect écologique indéniable, est source de bien-être pour les habitants. Pour cela, la commune souhaite aménager de nouveaux espaces verts en 2021 autour de la fontaine du Mas de Fustier et sur l'esplanade du Boulodrome.

Création de jardins collectifs

En 2021, la commune souhaite créer 2 jardins collectifs à destination des pugétois. Qu'ils soient familaux ou communautaires, ils permettent à des familles vivant en milieu urbain de retrouver un coin de verdure pour y cultiver des fruits, des légumes ou des fleurs, tout en nouant des liens avec d'autres jardiniers.

Des jardins familiaux à la Maïre des Eaux gérés par le CCAS

Avec la mise en place de cette action, le CCAS s'est fixé comme objectif de favoriser l'aide et l'équilibre alimentaire, la sensibilisation à l'environnement et le développement de la vie sociale.
Ils sont destinés à être attribués à des personnes aux revenus modestes exclusivement domiciliées sur Puget-Ville et dépourvues d'espace jardin, pour une contribution annuelle minime. Elles pourront cultiver des fruits et légumes pour leur consommation personnelle.

Un jardin communautaire à la Médiathèque

Ce projet participatif a pour objectif principal de rassembler les usagers de la médiathèque autour de nouvelles pratiques liées à l'éducation, à l'environnement, à une alimentation saine, au développement durable et à la permaculture.

Le potager vivra au rythme des saisons avec ses fruits et légumes et sera en grande partie entretenu par les lecteurs ou en famille. Un espace plantes aromatiques, médicinales et fleurs comestibles sera également aménagé.

➔ Chaque récolte sera mise à disposition du public et chacun pourra se servir.

Tribune d'expression des groupes minoritaires

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes minoritaires et prend en compte les articles parvenus au service communication de la Mairie dans les délais réglementaires. Les informations inscrites, engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs seules opinions.

GROUPE "FAIRE BATTRE À NOUVEAU LE CŒUR DE PUGET-VILLE"

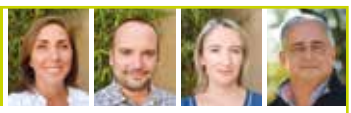

Droit de réponse ML Floch-Malan et premiers mois du second mandat de C. Altare

À la veille de Noël, quelle joie fut la mienne de trouver dans ma boîte aux lettres le bulletin municipal n°50 et y lire la parole du groupe majoritaire résumant de façon partiale le jugement du tribunal. Sans injure publique et diffamation, je n'aurais fait aucun recours. Je n'ai fait qu'appliquer l'intransigeance envers les élus évoquée dans notre profession de foi du second tour. Catherine Altare ne peut pas nous lire la charte de l'élu local (Art. L. 1111-1-1 du CGCT) qui rappelle en son point n°1 « L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité » et la balayer d'un revers de la main quand cela l'arrange. Découvrez mon droit de réponse **complet** sur https://mlfm2020.fr/droit-de-reponse/.

Premiers mois d'un second mandat : Catherine Altare a omis d'ajouter dans son programme que ce serait Jean-Pierre Roux qui candidaterait à la vice-présidence de Cœur du Var, que le projet immobilier du Domaine de la Tour serait finalement du 100% social, que la collation de la garderie serait supprimée sans modification tarifaire, que les tarifs du cimetière seraient augmentés et que la taxe foncière serait la prochaine cible... Que tout allait augmenter en fait. Nous réitérons la question posée dans notre profession de foi : si tout cela avait été annoncé dans son programme, auriez-vous voté de la même façon ?

Marie-Laurence Floch-Malan, Jérémie Audra, Céline Ducreux, Philippe Cannizzaro

GROUPE "ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE PUGET-VILLE"

À contre-courant

Lors du conseil municipal du 14 janvier dernier, nous avons interrogé Madame le Maire sur l'aménagement d'une zone artisanale à la Lauvette, à l'entrée Est de la commune. Nous avons une nouvelle fois alerté la municipalité sur le fait que ce projet, soutenu par les élus de la majorité, pourrait venir concurrencer les commerces du centre du village, voire mettre en péril leur maintien. La vie du cœur de Puget-Ville en serait fortement affectée. Le PLU ne permet pas par ailleurs de réaffecter les locaux commerciaux vides en habitations.

Madame le Maire reconnaît que ces dernières décennies le commerce en centre-ville a déjà fortement régressé : « *il y avait 4 boulangeries il y a 40 ans, des commerces de chaussures, boucheries etc…* ». Elle concède également qu'au stade d'avancement de la création de cette zone artisanale, « *nous n'avons pas la maîtrise des commerces qui s'installeront* ».

Quelques jours plus tard, le 22 janvier, la Communauté de Communes Cœur du Var informait via son site Internet, de sa volonté de redynamiser les centres-villes de ses communes adhérentes, et d'apporter son soutien aux commerces de proximité. Cette démarche participative a donné lieu à une enquête dont un livre blanc révélera prochainement les conclusions.

Ne nageons-nous pas à contre-courant, au risque de nous noyer ?

Tayeb Ghezali, Jean-Christophe Masse

>> LE CARNET

Naissance

Marie RICHARD : 8 décembre 2020

Alexis GIRAUD : 10 décembre 2020

Hugo GRILLON : 31 janvier 2021

Décès

Henri BAGARRE : 1er janvier 2021

Marie-Louise PARENA : 28 janvier 2021

>> L'AGENDA

Compte tenu de la crise sanitaire de la Covid-19, l'organisation des événements 2021 est incertain et dépendra des directives du gouvernement.

Calendrier prévisionnel des prochaines festivités :

Foire de printemps :	Samedi 24 avril
Festival des Hameaux :	Vendredis 4, 11, 25 juin et 24 juillet
Festi'Blues :	Samedi 12 juin
Soirée Gospel :	Samedi 19 juin
Fête nationale :	Mardi 13 juillet
Cinéma en plein air :	Vendredis 30 juillet et 27 août
Fête locale :	Du 18 au 22 août

>> ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Rappel des gestes barrières

Lavez-vous les mains régulièrement,

Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Toussez ou éternuez dans votre coude

Restez à une distance raisonnable des autres personnes

Portez un masque quand c'est obligatoire ou quand la distance d'1 mètre ne peut pas être respectée

Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville
Tél : 04 94 13 82 09
Fax : 04 94 13 82 01
evenementiel@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr

PUGET-VILO Infos
Journal communal d'information

Edité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville
Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2150 exemplaires

Distribution : Mairie Puget-Ville